

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

## Séance du 10 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 10 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à l'Espace Simone Veil à Montastruc la Conseillère.

### Votants :

**C3G :** Maryse AUGER, Eliséo BONNETON, Patricia CADUZ, Stéphanie CALAS, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Caroline SALESSES, Philippe SEILLES,

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24*

*Date de convocation : 02/09/2020*

*Membres présents : 46*

*Pouvoir : 1*

**CCCB :** Pierre ARTIGUE, Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Sandrine PENAVERE, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY

**CCF :** Michèle BEGUE, Hugo CAVAGNAC, Daniel DUPUY, Corinne GERMANO, Alain HINAUX, Patrick IGON, Jean-Pierre ROUANET, Bouchra ROUYER, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE,

**CCHT :** Chantal AYGAT, François CODINE, Jean Paul DELMAS, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Patrice LAGORCE, Sébastien NOËL, Bruno PASQUIER, Laurent ZANETTI

**CCVA :** Maxime ANTONY, Thierry ASTRUC, Ludovic DARENGOSSE, Jean-Marc DUMOULIN, Isabelle GAYRAUD, Gilles JOVIADO, Cédric MAUREL, Jean-Michel MICHELOT

**Absents ayant donné pouvoir :** Nicolas ALARCON à Jean-Paul DELMAS

**Secrétaire de séance :** Véronique MILLET

**Domaine : Administration Générale**

**Délibération n°: 20/011**

**Objet : Désignation d'un délégué élu au CNAS**

Le Président rappelle que le PETR Pays Tolosan a mis en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1er janvier 2018. Cette adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction contre versement d'une cotisation évolutive fixée par le CNAS par bénéficiaire.

Il convient de désigner un membre de l'organe délibérant en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale du CNAS.

Monsieur Patrick PLICQUE se propose pour représenter le PETR Pays Tolosan.

L'exposé du Président entendu,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité :

- la désignation de Patrick PLICQUE, en tant que délégué élu pour représenter le PETR Pays Tolosan au sein des instances du CNAS,
- mandate le Président ou son représentant pour signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de cette mission.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 10 septembre 2020

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 10 septembre 2020  
Au registre sont les signatures